

l'insuccès évident de ces non-conversations, puis-je demander si le ministre envisage de prier le ministre du Travail de se porter caution pour lui?

L'hon. M. Kierans: Monsieur l'Orateur, je pourrais, je crois, donner l'explication que voici: le ministre du Travail a un rôle de conciliateur entre employés et employeurs et il est toujours prêt à assurer cette fonction.

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander à l'honorable ministre du Travail s'il est intervenu de façon officielle ou officieuse dans ce conflit et s'il peut nous renseigner à ce sujet.

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, il me semble qu'il m'appartient de répondre que j'appuie entièrement le ministre des Postes, lorsqu'il envisage de diviser la ville de Montréal en cinq zones postales, afin de faciliter des soumissions plus importantes. Ceci dit, le ministre reconnaît que la question des relations entre les nouveaux employeurs et leurs employés relèvera en dernier ressort du ministère du Travail. A la demande du ministre des Postes, mon ministère a accepté de faire office de médiateur dans ce conflit.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire à l'honorable ministre du Travail.

Voudrait-il dire que les employés qui comptent approximativement de 20 à 25 ans d'ancienneté peuvent être remerciés de leurs services sans qu'il se préoccupe de leur sort?

[Traduction]

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, il me semble que les syndicats devraient réaliser avant toutes choses que les actes de violence et la grève perlée ne sont guère de nature à créer le climat propice à un règlement.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Mackasey: Lorsqu'è les syndicats auront compris cela, nous serons, mon ministère et moi-même, un peu mieux à même de prendre en considération les 25 années de service dont beaucoup d'employés peuvent faire état.

LES PÊCHES

LES PHOQUES—LES PROTESTATIONS CONTRE L'EFFET DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS EN CE QUI TOUCHE LES TERRIENS

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Ma question s'adresse

[M. Macquarrie.]

au ministre des Pêches et des Forêts, monsieur l'Orateur. A-t-il reçu aujourd'hui de la part de certaines unités représentant les pêcheurs terre-neuviens des protestations contre les nouveaux règlements sur les phoques qui touchent les terriens? Si oui, quelle mesure a été ou sera prise?

M. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, j'espère que le député nous aidera à leur expliquer la situation. Ils peuvent capturer les phoques adultes, les phoques de la classe 1969 ou plus vieux.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. D'après les représentations qui ont été faites, le ministre serait-il assez aimable de clarifier sous peu la position du ministère afin de mettre au courant le plus tôt possible les députés intéressés ainsi que les phoquiers.

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, je crois que dans l'ensemble les phoquiers sont au courant, sauf, dans une certaine mesure, ceux qui ont l'habitude de chasser à titre individuel. Nous faisons tout notre possible pour les renseigner.

LE GRAIN

LE BLÉ—LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES—LA POLITIQUE VISANT LES PAIEMENTS À L'ACRE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Commission du blé. Le ministre a-t-il l'intention d'exposer la politique officielle touchant les paiements à l'acre et visant à inciter les cultivateurs à laisser en jachère des terres à blé et, dans l'affirmative, quand pense-t-il le faire.

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai parlé de ce problème au cours de conversations avec des fermiers des Prairies et une déclaration officielle sur la décision du gouvernement sera faite en temps opportun.

M. Gleave: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre envisage-t-il de réduire les taux des paiements pour le stockage dans les silos, paiements qui se sont élevés à \$73 millions l'an dernier.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de faire, dans un avenir rapproché, de déclaration sur la question du stockage.